

la nation. Mention en est faite ici surtout dans le but de faire comprendre aux agriculteurs canadiens que, sans parler de l'usage des succédanés de l'orge,—ce qui est sans doute la première cause de l'état actuel de dépression de l'orge sur le marché,—il n'y a pas lieu de penser que les États-Unis eontinueront longtemps à dépendre tellement du Canada pour l'orge de qualité supérieure. Il importe donc que nos cultivateurs prennent la chose à cœur. Qu'ils travaillent avec plus de soin et d'intelligence, qu'ils cultivent les récoltes qui conviennent le mieux à leur terrain et qui doivent être le plus avantageuses; qu'ils s'attachent à bien choisir leur semence; ils tireront ainsi le meilleur parti possible du fertile sol et du bon climat qu'ils ont le bonheur de posséder. On ne peut s'attendre à ce que l'orge à malter de qualité supérieure puisse se cultiver dans toutes les parties du Canada; on trouvera sans doute de nombreux districts où elle atteindra un plus haut degré de perfection que dans d'autres. C'est ce qu'on a reconnu en Grande-Bretagne, où l'on considère les comtés de Suffolk et de Norfolk, et portions de ceux d'Essex et de Herts comme convenant surtout à l'orge; et il en a été de même sur le continent européen. Le seul moyen de savoir où il existe des conditions particulièrement favorables, est d'essayer ce grain dans chacune des localités qui paraissent devoir convenir, puis de prendre note des résultats en répétant les essais jusqu'à ce qu'on ait assez de données pour en tirer des conclusions.

#### L'ORGE À DEUX RANGS EN DANEMARK.

Comme exemple de ce qui peut être fait pour améliorer la récolte d'orge d'un pays, nous pouvons citer le cas du Danemark, qui exporte maintenant en Grande-Bretagne des quantités d'orge à malter. Un des derniers numéros du *Journal of the Royal Agricultural Society* d'Angleterre, contient un article sur l'orge au point de vue du brasseur, par Robert Free, qui dit :

“ Il y a à peine quelques années, la production d'orge du Danemark ne consistait en réalité qu'en un grain indigène dur à peau épaisse, qui n'était propre qu'à la distillation ou à la mouture, et le changement est surtout dû à l'activité et à l'énergie de la Société royale d'agriculture du Danemark soutenue par le Gouvernement. En 1883 un comité de la société fut formé pour étudier par quels procédés de culture, etc., on pourrait obtenir la meilleure qualité possible d'orge, ayant la plus haute valeur commerciale, et à cet effet l'Etat accorda à la société une subvention de £300 par an. Le comité distribua donc 800 lots de semence, chacun d'un demi-quintal de belle